

564LAMARTINE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.000 €
564 rue Lamartine, 38420 Le Versoud
RCS de GRENOBLE - Immatriculation en cours

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 10 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 janvier, à dix-huit heures,

Les associés de la société 564 LAMARTINE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros divisé en 1.000 parts de 1 euros chacune, ayant son siège social 564 rue Lamartine, 38420 Le Versoud, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Sont présents ou représentés :

Madame Justine BRANQUART LOISON	
Propriétaire de cinq cent dix parts :	510 parts
Monsieur Léo BRANQUART LOISON :	
Propriétaire de quatre cent quatre-vingt-dix parts :	490 parts

Total des parts détenues par les associés :	1.000 parts
--	--------------------

Les associés présents ou représentés représentant la totalité des parts, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Justine BRANQUART LOISON agissant en qualité de Président de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Madame le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de deux Co-Gérants

Puis Madame le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la copie de la lettre de convocation remise en main propre à chaque associé,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

Elle précise que le texte des résolutions proposées, ont été communiqués aux associés, conformément aux dispositions réglementaires. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Madame le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer

D'une part

Madame Justine BRANQUART LOISON
Née le 20 novembre 1990 à SAINT MARTIN D'HERES (38),
Demeurant 564 rue Lamartine - 38420 Le Versoud
Mariée sous le régime de la communauté à Monsieur Léo BRANQUART LOISON
De nationalité française,

Et d'autre part

Monsieur Léo BRANQUART LOISON
Né le 13 octobre 1988 à LE CHESNEY (78),
Demeurant 564 rue Lamartine - 38420 Le Versoud
Mariée sous le régime de la communauté à Madame Justine BRANQUART LOISON
De nationalité française,

Co-Gérants de la société pour une durée indéterminée.

Madame Justine BRANQUART LOISON d'une part et Monsieur Léo BRANQUART LOISON d'autre part sont tenus de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Madame Justine BRANQUART LOISON d'une part et Monsieur Léo BRANQUART LOISON d'autre part ont chacun, conformément à l'article 15 des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Madame Justine BRANQUART LOISON d'une part et Monsieur Léo BRANQUART LOISON d'autre part indiquent accepter sa nomination en tant que Gérant de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

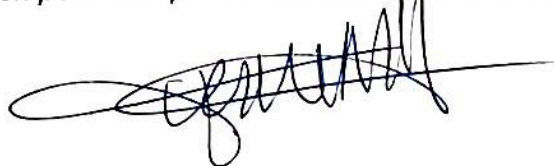
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents ou représentés.

*Bon pour acceptation
des fonctions de Gérant*

Madame Justine BRANQUART LOISON

Associée

"bon pour acceptation des fonctions de Gérant"



Monsieur Léo BRANQUART LOISON

Associé

"bon pour acceptation des fonctions de Gérant"

*Bon pour acceptation
des fonctions de Gérant*

